

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

Séance du **24 mai 2024**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier

**Présent par procuration** : M. KOP Patrice donne procuration à M. RISCH Jérôme  
M. LINSTER Nicolas donne procuration à M. Alain SINDT  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

### 7 – Chasse communale 2024/2033 : sous location partielle de terrain

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil la demande de sous-location partielle par échange de terrains entre M. BAILLY Patrick adjudicataire du lot de chasse N° 4 à Kerling-Lès-Sierck et l'Association « la Roselière » représentée par M. Gilles OBERHOFER, Président adjudicataire du lot de chasse N° 2 à Oudrenne comme suit :

**Kerling-Lès-Sierck Lot N° 4** : Hart et Plaine entre Lemestroff et Kerling, rive gauche de la route

**Oudrenne Lot N° 2** : Neuweiss entre Lemestroff et Kerling, rive droite de la route

Il fait lecture du procès-verbal de validation de la commission consultative communale de la chasse dans le cadre de l'article 16 du cahier des charges de la chasse communale et fait part de l'accord de la commune d'Oudrenne.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité décide de valider la demande de sous-location partielle par échange de terrains entre M. BAILLY Patrick adjudicataire du lot de chasse N° 4 à Kerling-Lès-Sierck et l'Association « la Roselière » représentée par M. Gilles OBERHOFER, Président adjudicataire du lot de chasse N° 2 à Oudrenne et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 mai 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accuse de réception en préfecture  
057215703612-20240524-0724052024-DE  
Date de télétransmission : 27/05/2024  
Date de réception préfecture : 27/05/2024